

DROIT DES SOCIETES

Niveau 2

| PUBLIC | PRÉ-REQUIS |
|--|------------|
| Gérants, dirigeants, avocats, juristes, assistants juridiques..... | Aucun. |

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Exercice pratique

Evaluation de positionnement au début de la formation Evaluation continue (exercices applicatifs, ateliers pratiques) Evaluation des acquis à la fin de la formation par le formateur ; Évaluation de la qualité de la formation par le stagiaire

OBJECTIF

*A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
Améliorer ses connaissances en droit des sociétés en abordant leurs aspects pratique. S'initier aux notions de jurisprudence.*

DUREE

8 heures, 1 jour

LIEU DE FORMATION

Voir convention.

DATE

Voir convention.

NOMBRE MINIMUM ET MAXIMUM DE STAGAIRES PAR SESSION

Minimum : 1 - Maximum : 12

FORMALISATION A L'ISSUE DE LA FORMATION

Remise d'une attestation de formation.

SUIVI DE LA FORMATION

Feuille de présence.

MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

Formation dispensée par un formateur professionnel

DESCRIPTION

RAPPEL DIFFERENTES FORMES DE SOCIETES

MODIFICATION OU TRANSFORMATION DE SOCIETES

- Sarl
- Eurl
- SA

CESSION OU TRANSMISSION DE PARTS SOCIALES OU ACTIONS

STATUTS

- Des gérants
- Des associés

METHODE D'ANALYSE D'UN CAS DE JURISPRUDENCE